

Programme d'assurance pour les organismes communautaires

L'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), par l'entremise d'une firme de consultation, a demandé la mise sur pied d'un programme d'assurances abordables visant à protéger les organismes à but non lucratif faisant partie des municipalités membres de l'AFMNB ainsi que leurs administrateurs et bénévoles. Pour plus de renseignements, visitez le site Internet de l'AFMNB à l'adresse www.afmnb.org.